TERAGIL
Horizontal

Excellente planéité sans efforts

MISE EN OEUVRE

Tous les éléments destinés à être noyés dans le béton (gaines et canalisations) doivent être fixés tous les 30 cm.
Assurer la planéité du dallage ou du plancher au moyen d'une barre de répartition.
Proscrire la vibration du béton et l'utilisation d'une lisseuse rotative (hélicoptère).
TERAGIL Horizontal doit être obligatoirement curé.

RÉFÉRENCES NORMATIVES

Conforme à la norme :
NF EN 206-1+A2/CN.
Classe d'affaissement S5.
Classe d'étalement SF1, SF2, SF3
(de 550 à 850 mm d'étalement).

MODES DE LIVRAISON

Goulottes simples ou télescopiques.
Possibilité de couler à la pompe.

CONSEIL DU PRO

En raison de sa consistance, TERAGIL a une poussée plus forte. Il est important de vérifier les pourtours du plancher.

APPLICATION

TERAGIL Horizontal est destiné à la réalisation de dallages ou de planchers pour des bâtiments, tels que : logements collectifs, maisons individuelles ou immeubles de bureaux.
Sont exclus des domaines d'application, les dallages industriels au sens du DTU 13.3.1 et les dallages comportant une couche d'usure au sens du DTU 13.3.2.

LES PRODUIT

- **Facilité de mise en oeuvre :** très bonne fluidité d'écoulement pour un meilleur rendement. Suppression de l'opération de talochage.
- **Suppression des vibrations :** gain de temps et réduction des nuisances sonores sur chantier.
- **Durabilité :** meilleur enrobage des armatures. Obtention d'une excellente qualité de surface.

PRODUIT COMPLÉMENTAIRE

Produit de cure : évite la dessiccation